

**EST-ELLE POSSIBLE UNE STANDARDISATION  
PROPREMENT AMAZIGHE?**

**El Hossaien FARHAD  
Enseignant-chercheur à la faculté  
pluridisciplinaire de Nador**

Faut-il revoir les autres méthodes appliquées aux autres langues et imaginer une standardisation spécifiquement amazighe vu la réalité particulière et le statut particulier de cette langue à travers l'histoire ?

Pour parler de l'amazighe au Maroc, il faut situer cette langue au sein du marché linguistique. Ce dernier est plurilingue dont l'amazigh fait parti.

Le problème de la standardisation de l'amazighe n'est pas uniquement intrinsèque, inhérent à la langue, lié uniquement à la norme, mais aussi extrinsèque dépendant de la place de cette langue au sein de la politique linguistique au Maroc.

Il s'agira de définir les linéaments d'une stratégie globale d'aménagement tenant compte du contexte pluriel dans lequel elle s'inscrit et des attentes de la société langagière qui la reçoit afin de lui assurer des chances de succès.

Nous n'allons pas traiter ces difficultés extrinsèques à la diffusion de la norme, plutôt nous allons nous satisfaire des difficultés liées à l'unification de la langue amazighe au Maroc.

Pour tenter d'explicitier les problèmes de l'unification de l'amazighe, nous allons voir quels sont les aspects qui différencient les diverses variétés de l'amazighe, les unes des autres et sur quels aspects sont-elles plus semblables les unes par rapport aux autres. Pour ce faire, nous allons parler de quatre aspects principaux à considérer pour toute unification d'une langue et spécialement de l'amazighe: l'aspect lexical, l'aspect syntaxique, l'aspect morphologique et l'aspect phonétique.

### **1. L'aspect lexical**

Quelle est la différence entre les variétés de l'amazighe en ce qui concerne leur vocabulaire ? Les Imazighen, à travers l'histoire, avaient connu de nombreuses invasions de peuples étrangers: Phéniciens, Romains, Byzantins, Vandales, Arabes, Français et Espagnols. Cependant, les Arabes avaient influencé le plus les Imazighen, et la langue arabe avait assurément laissé les plus grandes traces sur la langue. En fait, la majorité des amazighs avaient perdu leur langue maternelle, sous l'islamisation, en faveur de la langue arabe qui était devenue, par conséquent, leur langue maternelle et quotidienne, mais c'est une version de l'arabe qui est plus ou moins influencé par l'amazighe. Néanmoins, en dépit de l'impact des langues des conquérants, le tamazight avait gardé encore un grand pourcentage de son vocabulaire origine.

La variation lexicale est un phénomène naturel, un fait linguistique qui, dans la pratique, se manifeste dans une langue déterminée à une époque, dans un lieu, dans un group social...comme changement de mots et de structures. La variation linguistique est un fait universel, dépendant des différences de groupes de personnes ou de situations. Elle caractérise toutes les langues. Il faut noter qu'il existe un fonds en amazighe, il suffit de l'exploiter, mais scientifiquement et objectivement, en prenant en considération les trois grandes variétés du Maroc.

Le lexique commun à toutes les variétés de l'amazighe concerne un certain nombre de secteurs comme le corps humain, l'habitat, les couleurs, entre autres. Mais le lexique reste parmi les domaines de la langue où la variation est la plus perceptible. Les différents cas de figure vont de la synonymie, au glissement de sens à l'antonymie ou sens contraire, etc. Tout en sauvegardant la richesse lexicale de la langue, il faut gérer sa variation dans une langue

unifiée. Les différentes options, à titre indicatif, sont de considérer comme synonymes plusieurs mots qui ont le même sens, de redistribuer les mots de sens opposé en affectant un sens précis à chacun d'entre eux, de ne pas retenir un terme dont la signification choque dans une variété linguistique particulière, entre autres.

Le lexique présente une difficulté énorme dans la standardisation de l'amazighe, cela est perceptible à travers les textes standards de lecture dans lesquels nous avons constaté un écart énorme entre les trois grandes variétés du Maroc et qui perturbe et influe sur l'intercompréhension entre les trois variétés.

La question qui se pose est la suivante : quel terme choisir dans le cas de l'existence de trois mots différents celui du Nord, du Centre ou du Sud ?

Il est de noter également qu'au sein même d'une seule variété se pose le problème de la synonymie, de la pluralité des schèmes du pluriel. Alors c'est en matière de lexique que la divergence entre les variétés de l'amazighe est la plus marquée et la plus immédiatement apparente.

Le nombre de termes de chaque variété employé dans des textes standards montre ce déséquilibre et cet écart entre lexiques des trois variétés du Maroc.

Pour illustrer la difficulté d'une telle standardisation lexicale, nous présentons quelques termes :

<b>Tarifit</b>	<b>Tamazight</b>	<b>Tachelhit</b>
- Uyur (S'en aller)	ddu	ftu
- Zwey (Rougir)	zwiȳ	zegg <sup>w</sup> ay
- Zezr (Secouer)	neqquer	sbrway
- IIȳ/ Jju (Piquer)	qqes	zbinz
- Minzi (Parce que)	iddy	acku
- (J'aime)	iȳzz dari	ħmly
- di (dans)	g	y
- /Nec (Moi)	nec	nkki
- ȳars (Il possède)	ȳurs	dars
Ijj (Un)	yun	yan
- Ict (Une)	yut	yat
- tazirart(Longue)	tayezzaft	tayzzaft
- Amezdag (Propre)	izeddign	izddign
- Icna	iyuda	ifulki

Notons également que les manuels amazighs emploient des consignes considérées de l'amazighe commun. En ce sens, F.Agnaou note que *le lexique relatif aux consignes pédagogiques destiné à l'apprenant est majoritairement extrait du lexique commun de l'amazighe sur la base du critère de la fréquence*<sup>1</sup> :

- Ad ȳȳ, sawly<sup>2</sup> "J'observe et je m'exprime"
- Ad ssfldy "J'écoute"
- Ad smdy "Je complète"

<sup>1</sup> F.Agnaou, « Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement de l'amazighe marocain ? », *asinag*, 3, 2009, p.109-126

<sup>2</sup> Les exemples tirés de l'article de F.Agnaou sont transcrits uniquement en latin.

- Ad yry "Je lis "
- Ad snyly "Je copie "
- Ad zdiy " Je relie"
- Ad ktiy "Je retiens"
- Ad sniyy "Je construis"
- Ad rary xf isqsitn "Je réponds aux questions"

Ces dix consignes sont destinées aux apprenants marocains. Ces derniers doivent les saisir pour répondre à ce qui est demandé. Cependant, l'apprenant rifain ne peut comprendre que deux consignes sur dix de ces consignes. Autrement dit, la représentativité lexicale rifaine est de vingt pour cent (20%=1/5). Alors s'agit-il de l'amazighe commun ? Comment répondre sans comprendre la consigne ? Sachant que la consigne pédagogique est appâtée à l'apprenant et vu la faible représentativité lexicale rifaine, quelle serait la réception ? Et comment l'enseignant expliquerait-il des termes qu'il ne comprend pas ?

Dans ces consignes, le lexique présente un problème purement didactique. Les consignes, surtout de lecture, ont un double effet : l'élève est actif, il a une tâche à exécuter, il ne s'arrête pas au premier obstacle linguistique et secondement la consigne construit la compréhension en guidant le lecteur (les consignes de lecture dans la perspective de l'approche globale ne sont pas des questions de vérification de la compréhension.)

## 2. L'aspect syntaxique

Tous les linguistes de l'amazighe sont unanimes que l'aspect le plus unificateur de la langue amazighe est son aspect syntaxique<sup>3</sup>. L'amazighe, dans toutes ses versions, révèle quasiment les mêmes caractéristiques syntaxiques. Bien que la syntaxe soit le domaine où l'unité de la langue amazighe est la plus manifeste, elle ne peut s'échapper, à l'instar des autres aspects, au phénomène de la variation linguistique. Toute tentative d'harmonisation et d'uniformisation est confrontée à la variation. Alors la question qui se pose : quelle structure standardiser ou imposer ? La diversité des usages syntaxiques sont quelques fois complexes.

Il est des structures dans une variété de l'amazighe qu'on ne trouve pas dans d'autres. Ceci est perçu dans les manuels scolaires de l'amazighe<sup>4</sup> dans lesquels les structures employées ne convergent pas à celles des usagers rifains telles que :

(P)<sup>5</sup>: (standard)

Tga tinhinan tagllidt tamazivt ittwassnn g umzruy n tmazva

" Tinhinane est la reine amazighe connue dans l'histoire de l'Afrique du Nord.

"

**Tinhinan d tajedjidd tamaziyt ittwassnen deg umezruy n tmazya ;(Nord)**

(P2)<sup>6</sup> : Azul! Nkk tifawt. Ma ism nnm?

<sup>3</sup> Ce qui a été démontré par Cadi. K. dans sa thèse de Doctorat : Transitivity et diathèse en tarifit

<sup>4</sup> Ici, nous parlons des textes standards communs à lire par tous les Imazighen du Maroc.

<sup>5</sup> Ibid, page 16

" Bonjour ! Je m'appelle Tifawt et toi comment t'appelles-tu ? "  
**Azul! Necc d tifawt. Ism nnem?** (Mamec d am qqaren?). (Nord)

(P3)<sup>7</sup> : Da gis ttwaggnt kigan n tyawsiwin zun d aḥidus d uwrar d igrawn n inflas."  
Beaucoup d'activités se font au sein de cette Kasbah comme Ahidous, les chants et des assemblées des personnages influents de la tribu. "  
**Ttwaggent days aṭṭaṣ n tmeslayin am uḥidus d wuraren d iyyrawn n ymyaren.**  
(Nord)

(P4)<sup>8</sup> : Wanna d ikkan tivrmnt n yifri, ur sar ittu asnbgi n midd iḥiln.  
"Celui qui a vu la ville d'Ifri n'oublierait jamais l'accueil chaleureux de ses habitants"  
**Wnni ikkan tiyremt n yifri, ɛemmarṣ ittu asnwji n ywdan iḥiln.** (Nord)

(P5)<sup>9</sup> : "tikklt yaḍnin, ad ur tkccmt asif, hann ra k yawi!"  
" La prochaine fois, ne t'approche pas du fleuve, il t'emportera ! "  
**"tawala nniden , war ttadef iyzaṛ, aqqa ad cekk yawi!"** (Nord)

(P6)<sup>10</sup>: Ur as d usin imṭṭawn. (Standard)  
"Il n'a pas pu pleurer"  
**War d as d usin imeṭṭawen.** (Nord)

Ces phrases standards du manuel de la cinquième année posent des problèmes syntaxiques. La première phrase (P1) est une structure qui ne converge pas avec celle du Rif. (Tga) qui peut être remplacé par la particule prédicative (d) ne peut être effectué dans ce contexte : pour le Nord au lieu de (Tga tinhinan tagllidt...) nous disons (tinhinan d tagllidt...). Cette particule (au Nord) se place juste avant le prédicat.

Concernant le deuxième énoncé phrastique (P2) le pronom personnel autonome<sup>11</sup> (*Nkk*) quand il occupe la fonction de sujet, il est suivi de la particule prédicative(d) : *necc d tifawt* (moi, tifawt/ je suis tifawt). Cette phrase n'est pas attestée au Nord. De même la phrase interrogative (*Ma ism nnm?* / Quel est ton nom ?) N'est pas attestée au Nord. De plus, cette phrase est traduite de l'arabe. Nous constatons l'emploi des structures et des formes étrangères aux apprenants rifains dans l'existence d'autres énoncés employés fréquemment par les usagers de cette aire linguistique, tels que : (*mamec d ac qqaren ? mamec ttegged i yism ? ism nnec ?*) et j'en passe.

---

<sup>6</sup> Ibid, page 38

<sup>7</sup> Ibid, page 52

<sup>8</sup> Tifawin a tamazight 5, manuel de l'élève, page 52

<sup>9</sup> Ibid, p. 72

<sup>10</sup> Ibid, p.80

<sup>11</sup> Le pronom autonome, appelé aussi pronom indépendant ou tonique, se comporte comme un groupe nominal en assumant toutes les fonctions de celui-ci.

La troisième phrase (P3) pose problème aux niveaux de l'ordre ou de l'agencement des mots et l'existence d'un morphème aspectuel (*da*) qui ne signifie rien en tarifit. : (*Da gis ttwaggnt kigan n tvawsiwin.*)

En ce qui concerne l'ordre, la préposition étoffée (*gis/days*<sup>12</sup>) se place après le verbe à la forme passive (*ttwaggnt days...*). Cette structure non attestée au Nord pose problème pour le récepteur rifain. De plus la particule aspectuelle (*da*) absente de la grammaire rifaine ne peut que rendre cette phrase étrangère. Du coup cette imposition de la structure de l'autre est à revoir. Il est de noter également que la quatrième phrase (P4) (*Wanna d ikkan tiyrm n yifri, ur sar ittu asnbg n middn iziln.*) comporte un (*d*) qui n'est pas attesté au Nord (*wnni ikkin...*)

L'avant dernière phrase (*tikklt yaḍnin, ad ur tkccmt asif...*) et pour exprimer une forme impérative, on constate l'emploi de (*ad ur*) qui traduit une nuance sémantique supplémentaire par rapport à l'impératif négatif sans *ad*. Il s'agit de l'expression de la menace ou de l'interdiction.<sup>13</sup>

Cette structure non attestée au Nord, imposée dans les manuels amazighs ainsi que dans *la nouvelle grammaire de l'amazighe*, ne fait qu'éloigner les rifains de leur langue maternelle en créant un déphasage entre la langue enseignée et la langue parlée quotidiennement. S'agit-il alors d'un enseignement progressive de l'amazighe marocain dans la diversité de ses structures ou d'une imposition ou standardisation des structures de l'autre ?

La dernière phrase " *ur as d usin imṭṭawn* ", constitue elle aussi un problème de l'agencement des mots, étant donné que le (*d*), particule d'orientation, en tarifit se place, dans les phrases négatives, après le complément affixe (*as*). Quant à cette structure, elle est employée dans le langage enfantin ou par les non natifs qui n'ont pas encore intériorisé les structures internes du rifain.

D'un point de vue syntaxique, la langue amazighe demeure une, et les différences qui peuvent être observées sont loin de constituer un problème majeur. Cependant, la variation devrait être exploitée d'une manière équitable.

La standardisation de l'Ircam procède à la relexicalisation<sup>14</sup> en employant le lexique d'une langue variété avec la grammaire d'une autre variété comme dans les exemples suivants :

(P1)<sup>15</sup>: *Llan gisn aṭṭaṣ n wanawn* "Il contient plusieurs genres".

**daysen aṭṭaṣ n wanawn (Nord)**

(P2)<sup>16</sup>: *Ggutnt tmitar n tfinay lli ittwayzn niy iyman xf izran.* "Beaucoup de signes de tfinagh qui sont sculptés sur des pierres".

<sup>12</sup> Les prépositions simples peuvent prendre des formes étoffées lorsque leur complément est un pronom personnel affixe :

- *deg, di* + pron. 3<sup>ème</sup> sing. -----days ;
- *yar* + pron. 3<sup>ème</sup> sing. -----yars;
- *xef* + pron. 3<sup>ème</sup> sing. -----xafs;
- *zi* + pron. 3<sup>ème</sup> sing. -----zzays;
- *aked* + pron. 3<sup>ème</sup> sing. -----akides

<sup>13</sup> *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, pp.97-98.

<sup>14</sup> *Relexicaliser ou relixer une langue* consiste à utiliser le lexique d'une langue A avec la grammaire d'une langue B. L'exemple historique (donné par Meillet, 1921 : 95) est celui de la langue des Tsiganes d'Arménie, dont la grammaire est arménienne et le lexique tsigane. (Cité Par Marie-Louise Moreau (éd.) in *Sociolinguistique: les concepts de base*, p. 44, Mardaga, 1997

<sup>15</sup> Tifawin a tamazight 4, manuel de l'élève, page 58

**aṭṭaṣ n rimat n tfinay nni ittwayzen niy iymin xef yzra.**

En analysant les deux phrases (P1) et (P2) nous constatons qu'elles sont élaborées dans la langue du Sud : sur les plans syntaxique et lexical auxquelles on a ajouté des connecteurs du Rif<sup>17</sup>. Alors la question qui se pose : est-ce que le rifain ne sert qu'à lier ? Comment peut-on unifier ces structures de relexicalisation ? Est-ce que ce procédé qui consiste à utiliser le lexique d'une variété avec la syntaxe d'une autre variété est le procédé meilleur pour standardiser la syntaxe amazighe ?

Il est de notre et à l'instar des textes standards de lecture, objet de notre corpus, que la démarche suivie par les élaborateurs des manuels amazighs, sur le plan syntaxique, est l'élaboration des textes dans une variété à laquelle on ajoute des connecteurs logiques des autres variétés et quelque termes pour formuler des textes standards. Y a-t-il d'autres procédés ? Ce procédé que recourt la plupart des auteurs qui produisent des textes en amazighe standard n'est pas objectif et ne fait que construire une langue loin de l'usage quotidien des amazighs.

De ces constatations précitées, nous remarquons que l'uniformisation des faits de variation syntaxique s'annonce plus difficile. *Car, en intervenant sur les données de la syntaxe, l'aménageur risque de mettre en péril les fondements même de la structure de la langue dont la syntaxe constitue la charpente principale.*<sup>18</sup>

Pour plus de précisions nous avons relevé les exemples suivants :

iqqan d awal g izli ad yili iyuda.<sup>19</sup> « Il faut que les paroles soient belles. »

L'agencement des mots dans cet exemple est loin d'être commun. En rifain, la phrase la plus attestée est la suivante : « ixexṣ ad yili wawal icna. »

ar gis ittili ufus t issunnuḍn ḥma ad inyd imndi.<sup>20</sup> « Elle a une manche qui la fait tourner afin de pulvériser de l'orge. »

Cette phrase est construite dans une variété autre que celle du Rif. Pour marquer cette phrase comme standard, les élaborateurs du manuel ont ajouté un lexique dit commun, cependant, cette phrase (surtout *ar gis* et son emplacement au début de la phrase) demeure insaisissable par l'apprenant rifain. D'une part « *ar* »<sup>21</sup>, particule aspectuelle pour l'expression de l'aoriste intensif est caractéristique d'une autre variété, et l'aoriste intensif peut être exprimé, au Nord, sans ce morphème, de l'autre le groupe prépositionnel « *gis/days* » s'emploie après le verbe « *ittili days ufus t issunnuḍn ḥma ad inyd imndi.* »

Waxxa tga tazult n unymas tin imxumbar, llan wnni tt ittirin. « Quoique le métier de journaliste soit difficile, mais il y a ceux qui le préfèrent. » Standard

La structure de cette phrase n'est pas celle du Nord, cependant, nous constatons l'insertion des termes appartenant au rifain (*waxxa, imxumbar, wnni*) pour qu'elle soit standard.

Bien que cet énoncé comprenne des termes rifains, cependant, il reste insaisissable par l'apprenant rifain pour les raisons suivantes :

<sup>16</sup> « Tifawin a tamazight 5 », manuel de l'élève, page 24

<sup>17</sup> De plus, quand on insère un terme rifain dans un texte standard nécessairement on l'explique et dans le même texte surtout par le procédé de la synonymie et le contraire n'est pas vrai.

<sup>18</sup> Boumalk, A. (2009), « Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazighe », dans *Asinag*, 3, 2009, pp. 53-61.

<sup>19</sup> « Tifawin a tamazight 4 », manuel de l'élève, page 72

<sup>20</sup> Ibidem, p. 86.

<sup>21</sup> De plus, pourquoi l'élève rifain doit apprendre les procédés de la conjugaison des autres variétés ?

- L'absence du génitif *n* (*tin imxumba/tenni n yemxumbar*) ;
- Le verbe copule *tga* qui peut être parfois remplacé par la particule prédicative *d* se place après le sujet (*d tenni n yemxumbar*) ;

*Llan wnni tt ittirin* est une phrase inacceptable en raison de l'accord (*llan yinni tt ittirin* ou *illa wenni tt ittirin* ;

Le remplacement de *tin* par *tenni* entraînera l'état d'annexion du nom qu'il précède.

Waxxa tazult n unymas d tenni n ymxumbar, llan yinni tt ittixsen. Nord

Cette imposition de la syntaxe des autres variétés ne peut que créer des problèmes de la réception de cette norme.

Nous disons que ce procédé est à revoir.<sup>22</sup>

Un autre procédé est employé sur le plan syntaxique, il s'agit d'une structure rifaine (ou commune) à laquelle les concepteurs de manuels ajoutent le lexique des autres variétés, comme dans l'exemple suivant :

Tsul tinhinan tga asafu n tmyarin tilellyin yur imzdayn n uhggar n was a. (Standard)

*Teqqim tinhinan d asafu n tmyarin tilellyin yar imzday n uhggar n wass a.* (Nord)

Notons qu'un fond commun sur le plan syntaxique existe entre les trois grandes variétés du Maroc, mais il faudrait l'exploiter d'une manière équitable.

Si le but de la pédagogie et surtout des nouvelles pédagogies (approche par les compétences et la pédagogie de l'intégration appliquées au Maroc) est de mettre l'apprenant au centre du processus enseignement-apprentissage, il faudrait, dans le cas de l'amazighe, lui apprendre dans sa langue maternelle.

### 3. Les aspects morphologique et phonétique

Les aspects morphologiques et phonétiques sont indubitablement les aspects les plus différenciés de la langue amazighe<sup>23</sup>. C'est précisément sur ces aspects que les variétés de l'amazighe sont plus ou moins différents les uns des autres. La différence peut être assez grande pour que la communicabilité mutuelle s'avère impossible. Cependant, comment les variétés de l'amazighe sont-ils arrivés à être différents sur ces deux aspects ?

Dans n'importe quelle langue, les mots, chargés de sens, sont également des formes, et les formes changent avec le temps. En fait, les plus grandes différences morphologiques peuvent être réduites à des différences phonétiques.

D'autres différences sont dues au fait que certaines variétés avaient gardé la majorité des caractéristiques morphologiques originelles de l'amazighe, tandis que d'autres, au moyen d'analogie, avaient simplement abandonné les formes originelles. C'est le cas de la particule prédicative "d" conservée par le Tarifit, et que d'autres variétés avaient perdu ou avaient partiellement perdu. Il y a également des différences qui sont dues au fait que les variétés avaient simplement développé des variétés des formes originelles. Cependant, quoique ces variétés puissent être tout à fait différentes d'une variété à l'autre, elles peuvent être néanmoins reconstruites pour retrouver les formes originelles sans trop de coûts. Nous pouvons dire que les différences morphologiques ne poseront pas de sérieux problèmes dans

<sup>22</sup> Nous proposons la création des écoles, par l'IRCAM, pour tester l'implantation de la norme avant sa diffusion. Ces établissements composés des apprenants arabophones et amazighophones seraient « le laboratoire » de l'IRCAM.

<sup>23</sup> Par: Madjid Alaoua in: [Http://matoub.kabylie.free.fr/culture-kabyle/tamazight-1.htm](http://matoub.kabylie.free.fr/culture-kabyle/tamazight-1.htm), Avril 2009.



la standardisation de la langue amazighe dans le cas de la conservation de la forme la plus productive, cependant, à travers les manuels qui servent de modèles à cette unification de l'amazighe, nous constatons une pluralité des schèmes au niveau:

***De la formulation du pluriel :***

<b><i>Nord</i></b>	<b><i>Standard</i></b>
- Iseggusa "Années"	isgg <sup>w</sup> asn
- Ibriden "Chemins"	ibrdan
- Imeqqranen "Grands"	mqqur <sup>n</sup> in

***De la conjugaison :***

<b><i>Nord</i></b>	<b><i>Standard</i></b>
- Ntaf "Nous trouvons"	nttafa
- Ad ḥḍan "Ils protégeront"	Ad ḥḍun
- Ccin	ccan
- ttejjan	ttejjan

***De l'état d'annexion :***

<b><i>Nord</i></b>	<b><i>Standard</i></b>
- n uzṛu "De la pierre"	n uzṛu
- "De l'homme"	n urgaz
- n uyis "Du cheval"	n wayyis
- n yetran "Des étoiles"	n itran

Le choix ou encore l'adoption d'une forme au détriment de l'autre met l'apprenant dans une situation d'insécurité<sup>24</sup>.

*L'aspect phonétique* est apparemment celui qui est censé poser le plus de problèmes dans la normalisation et l'homogénéisation de la langue, particulièrement du Nord au Sud. Mais la question la plus intéressante est celle de savoir si l'amazighe peut être normalisés et harmonisés au niveau phonétique. Beaucoup de gens diraient probablement que non. Mais si nous étudions soigneusement ces différences, nous aboutirons à la conclusion que la majorité de ces différences n'est pas pertinente. En d'autres termes et linguistiquement parlant, elles ne sont pas phonologiques<sup>25</sup>. Alors, comment ce problème peut-il être résolu en normalisant la langue ?

Le choix d'un système phonologique strict d'écriture implique, à long terme, l'avantage d'affaiblir les différences phonétiques entre les différentes versions de l'amazighe. En fait, il n'existe aucune langue pour laquelle la version écrite correspond entièrement à la version parlée, pour une raison simple: la langue écrite a tendance à être conservatrice, ce qui n'est pas le cas de la langue parlée qui change avec le temps. Mais cela ne veut pas dire abandonner toutes les caractéristiques phonétiques et commencer l'enseignement uniquement par tout ce

<sup>24</sup> Selon Jean-Louis Calvet, il y a *insécurité linguistique* lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. » (*La sociolinguistique*, Que sais-je).

<sup>25</sup> A l'exception de quelques phonèmes, de quelques règles de l'insertion du schwa<sup>25</sup> et des voyelles centrales omises dans l'aménagement de l'IRCAM.

qui appartient à l'écrit, l'usage de l'oral et de l'oralité sont indispensables dans l'enseignement de l'amazighe, surtout dans les niveaux primaires.

Nous pensons que le problème est résolu en optant pour un système phonologique strict et nécessaire de transcription. Cela veut dire que toutes les caractéristiques phonétiques, dans n'importe quelle variété, qui ne sont pas pertinentes<sup>26</sup> ne seront pas représentées dans le système. En revanche, il reste toujours des problèmes au niveau de la standardisation de la phonétique donc de la prononciation. Et la question qui se pose est la suivante : quelle prononciation standardiser, celle du Nord, du Centre ou du Sud?

Les divergences, sur le plan phonétique, entre, surtout le Nord et le Sud, sont flagrantes.

L'absence de la voyelle<sup>27</sup> centrale des manuels de l'amazighe pose problème. En ce sens, *si l'acquisition de la grammaire et du vocabulaire d'une nouvelle langue demeure largement ouverte, la prononciation ne peut plus être celle des locuteurs naturels de la langue que l'on apprend.*<sup>28</sup> Ceci est vrai puisque l'apprenant rifain en le privant de ses phonèmes, de sa voyelle centrale, ressent apprendre une nouvelle prononciation appartenant aux variétés Centre et Sud.

Pour mieux expliciter notre propos, nous proposons les exemples suivants où nous constatons un écart entre la langue rifaine et la langue standard ou encore entre le rifain et les deux autres variétés du Maroc :

**L'absence de la voyelle centrale :**

<i>Tarifit</i>	<i>Standard</i>
- yar (Lire)	yr
- zaṛ(Regarder)	zṛ
- Fsar (Mettre à sécher)	fsr
- ḍaṛ (Descendre)	ḍṛ
- Γaṛes (Egorger)	γṛṣ
- / zbaṛ (Elaguer)	zbr

**L'absence de la voyelle initiale** : le rifain, à l'inverse des variétés Centre et Sud, a conservé la voyelle initiale d'un certain nombre de verbes. Cette voyelle est la marque du rifain. Priver le petit rifain de ses voyelles centrales, c'est le déposséder de ses caractéristiques phonétiques.

Dans les exemples suivants, peut-il l'enseignant articuler ces verbes sans la voyelle centrale ?

---

<sup>26</sup> En phonologie, on appelle *trait pertinent* un trait distinctif qui, dans l'organisation d'une langue particulière, sert effectivement à distinguer deux phonèmes: /p/ et /b/ se distinguent par le trait de voisement : (/p/ :- voisé et /b/ : +voisé).

<sup>27</sup> Le rifain présente de nombreuses et importantes particularités de prononciation qui le distinguent fortement des autres dialectes berbères, même ses voisins marocains. Certaines de ces particularités, comme la spirantisation des consonnes occlusives berbères, peuvent se retrouver dans d'autres dialectes notamment le kabyle, d'autres sont très spécifiques au rifain. Depuis une dizaine d'années, il y a des débats réguliers dans les milieux universitaires et associatifs rifains, aussi bien au Maroc qu'en Europe, pour essayer de fixer une orthographe unifiée et stabilisée du rifain. Actuellement, les pratiques restent très diverses et largement déterminées par les prononciations locales. Le problème du rifain est en fait assez compliqué car cette variété de berbère est à la fois diversifiée en elle-même et fortement divergente par rapport au reste du berbère.

In <http://www.centrederechercheberbere.fr/rifain.html>, Septembre 2010.

<sup>28</sup> Hagège, C (2009), Dictionnaire amoureux des langues, p.67.

Nous disons qu'il est impossible d'imposer une prononciation sur une autre. De plus cette standardisation de la prononciation de l'autre ne fait que créer une insécurité linguistique<sup>29</sup> chez l'apprenant rifain.

<i><b>Tarifit</b></i>	<i><b>Standard</b></i>
- arbu(Endosser)	r bu
- arwer (S'nfuire)	rwl
- Aṛḍeṛ (emprunter, prêter)	ṛdl
- aṛḻem(Ouvrir)	ṛḻm
- aṛeḻ(Casser)	ṛḻ

- **La gémiation :** à travers les manuels étudiés, nous constatons que la gémiation optée dans les manuels de l'amazighe ne converge pas à celle attestée au Nord. Ce choix exige un remplacement d'une articulation par une autre de l'apprenant rifain.

<i><b>Tarifit</b></i>	<i><b>Standard</b></i>
- Tira (Ecriture)	Tirra
- ṣebbanya(Espagne)	ṣebbanya

- **L'absence de la voyelle finale :**

Nombre de voyelles finales sont écartées de la langue standard. Pour le rifain, l'absence de ces voyelles implique un changement sur le plan phonétique ce qui influe sur la réception. D'ailleurs cette voyelle finale peut être remplacée par un schwa, ce qui n'est pas le cas dans les manuels de l'amazighe.

<i><b>Tarifit</b></i>	<i><b>Standard</b></i>
- summar (Prendre un bain de soleil)	summr
- Zuzzar(Vanner)	zuzzr

Comment pouvons-nous normaliser ou imposer une norme dans l'existence de ces variations phonétiques ? Rappelons que la langue-entendue d'abord comme la propriété des locuteurs.

Généralement, nous parlons de deux types de rejet qui se faisaient principalement jour. D'un côté, ceux qui croyaient qu'avec un modèle de langue standard, la richesse des variétés linguistiques se perdrait et que la langue elle-même s'appauvrirait. D'autre part, la crainte que, si le choix était fait d'une variété en particulier, les autres locuteurs se sentent complexés en raison de leur manque de maîtrise de cette variété, et que cela conduise à créer des Amazighs de première et de deuxième catégories.

L'insertion de l'amazighe dans les cursus scolaires constitue un événement historique. Cependant, son passage de l'oralité à la scripturalité est problématique, non pas parce que la graphie ou encore la notation de l'amazighe marocain est à tendance phonologique, mais

---

<sup>29</sup> Notons que la notion de l'insécurité linguistique est apparaît pour la première fois en 1966 dans les travaux de W.Labov sur la stratification sociale des variables linguistiques. Selon Michel Francard, l'insécurité linguistique est présentée comme une manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominée, qui a une perception aiguës tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale. En d'autres termes, les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. Cité dans Sociolinguistique : les concepts de base, Marie-Louise Moreau, pp.170-171

parce que la standardisation et l'adoption d'une langue unifiée s'écarte, au moins pour le rifain, de la langue parlée au quotidien.

L'unification de l'amazighe est l'ambition de tout amazighophone à condition qu'elle soit objective.

L'analyse des textes standards des manuels enseignés montre la prédominance des autres variétés du Maroc surtout sur le plan lexical.

Nombre de chercheurs constate que la standardisation ou encore l'élaboration des textes standards consiste en la représentation lexicale de chaque variété au sein du texte standard, alors que cette unification pose d'autres problèmes :

- syntaxiques étant donné que chaque variété a ses spécificités syntaxiques ;
- morphologiques qui résident au niveau de la morphologie verbale et même nominale dans la formation du pluriel et de l'état d'annexion ;
- phonétiques au niveau de l'imposition aux apprenants d'une prononciation autre que celle de sa langue maternelle.

Alors comment peuvent-ils, les concepteurs des manuels amazighs élaborer des textes standards d'une manière équitable, d'une manière objective en essayant le maximum possible de ne pas construire une langue en déphasage totale en rapport avec l'amazighe vivant et parlé ? Notons qu'une langue est vivante parce que des groupes de personnes s'en servent dans la communication quotidienne.